

République Française

Département de la  
MOSELLE

Arrondissement de  
METZ-CAMPAGNE

## COMMUNE DE GRAVELOTTE

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 Octobre 2023

Sous la présidence du Maire, Monsieur TORLOTING Michel

Nombre de Conseillers  
élus : 15

Conseillers en fonction :  
15

Conseillers présents : 14

Procuration : 1

Absents excusés : 0

Date de la convocation  
16/10/2023

#### Membres présents :

TORLOTING Michel – BRIOUX Dominique - SIMON Denis – SORNETTE CHMIELOWIEC  
Cyrielle - DONVAL Denis - POTIER Christophe – SCHURCH Christophe – MULLER Hervé  
– LOUIS Aurélie - APPERT Ségolène - DAUBENFELD Nadine - PIERRE Sébastien - CLEVER  
Nathalie – GRANDPIERRE Marie-France

#### Procurations :

GAILLOT Emilie à Dominique BRIOUX

DELIBERATION 31/2023

#### INVENTAIRE COMPTABLE : Fixation de la durée d'amortissement de l'attribution de compensation d'investissement de la voirie pour le budget principal et application du dispositif de neutralisation.

Vu la loi n°2016-1918 du 29 décembre 2016 portant loi de finances rectificatives en son article 81,

VU le décret n°2015-1846 du 29 décembre 2015 modifiant la durée des amortissements des subventions  
d'équipement versées par les communes et leurs établissements publics et portant neutralisation de la  
dotation aux amortissements des subventions d'équipements versées par les communes, leurs  
établissements publics et leurs départements,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

-De compléter la nomenclature des biens amortissables à inscrire à l'inventaire pour le budget principal par  
la ligne ci-dessous, de fixer sa durée d'amortissement :

Catégorie		Article	Durée/an
Immobilisation incorporelle	Attribution de compensation d'investissement	28046	1

- D'appliquer cette nouvelle ligne d'amortissement sur le budget principal à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;
- D'appliquer le dispositif de neutralisation sur ces amortissements.

**Pour extrait conforme**  
**GRAVELOTTE le 26 octobre 2023**  
**Le Maire,**  
**Michel TORLOTING**

